

Le projet du futur groupe scolaire se dessine

Le conseil municipal vient de retenir un cabinet d'architectes qui a proposé la construction d'un bâtiment en L, pour un budget excédant les 6 270 000 €.

Pourquoi ? Comment ?

Comment se présente le projet ?

Le groupe scolaire sera implanté sur les anciens terrains d'entraînement de foot, là où a habituellement lieu la foire aux greniers. Le bâtiment en L comprendra, dans une aile, au rez-de-chaussée, quatre classes pour les maternelles avec deux salles de repos et une salle de motricité. Les sept classes élémentaires se situeront au premier étage où il y aura aussi une salle pour les professeurs.

L'autre aile du bâtiment hébergera le restaurant scolaire, la garderie périscolaire et le centre de loisirs. L'idée d'avoir un bâtiment avec un étage permet de limiter l'emprise au sol qui sera déjà de près de 2 500 m². Extérieurement, le bâtiment sera paré de tuileaux en châtaigner.

Comment l'architecte a-t-il été choisi ?

« **Nous avons eu 85 réponses pour la première phase du concours, puis, comme prévu par la procédure, nous en avons retenu trois qui devaient nous soumettre leur projet, avec un cahier des charges à respecter, notamment sur l'enveloppe financière et sur l'emprise foncière** », expose **Éric Burnel**, maire adjoint. C'est donc le cabinet parisien **Nunc architectes** qui a remporté le marché.

Combien coûtera ce groupe scolaire ?

Le cahier des charges indiquait aux architectes une enveloppe de 6 270 000 €. Le projet retenu, comme les deux autres, dépasse le budget mais, « **on reste dans les clous. Ce budget, pour lequel nous épargnons depuis le début du mandat afin de financer le projet avec un maximum de fonds propres, tient la route** », estime **Bernard Enault**, maire.

« **La Trésorerie et les banques que nous avons sollicitées ont émis des avis favorables. Côté subventions, les services de la préfecture ont eu une oreille attentive.** » Tout n'est pas finalisé, mais Bernard Enault avoue être soulagé de la tournure que prend « LE » projet de son mandat.

Que deviendra l'ancienne école ?

Rien n'est défini pour le moment mais c'est une question que se posent les habitants et un enjeu, puisque la préfecture, avant d'attribuer des fonds, veut s'assurer que le site ne deviendra pas une friche.

Si les lieux ne seront pas libérés avant la rentrée 2027, la réponse devra se préciser dans les mois qui viennent pour rassurer les services de l'État et obtenir les subventions. « **Les pistes pourraient être d'utiliser certains des locaux pour les associations. D'autres aménagements restent à étudier.** »



Le chemin du Calvaire sera prolongé pour aménager des places de stationnement qui donneront accès au groupe scolaire. Un accès piéton sera aussi créé depuis la mairie. Ouest-France